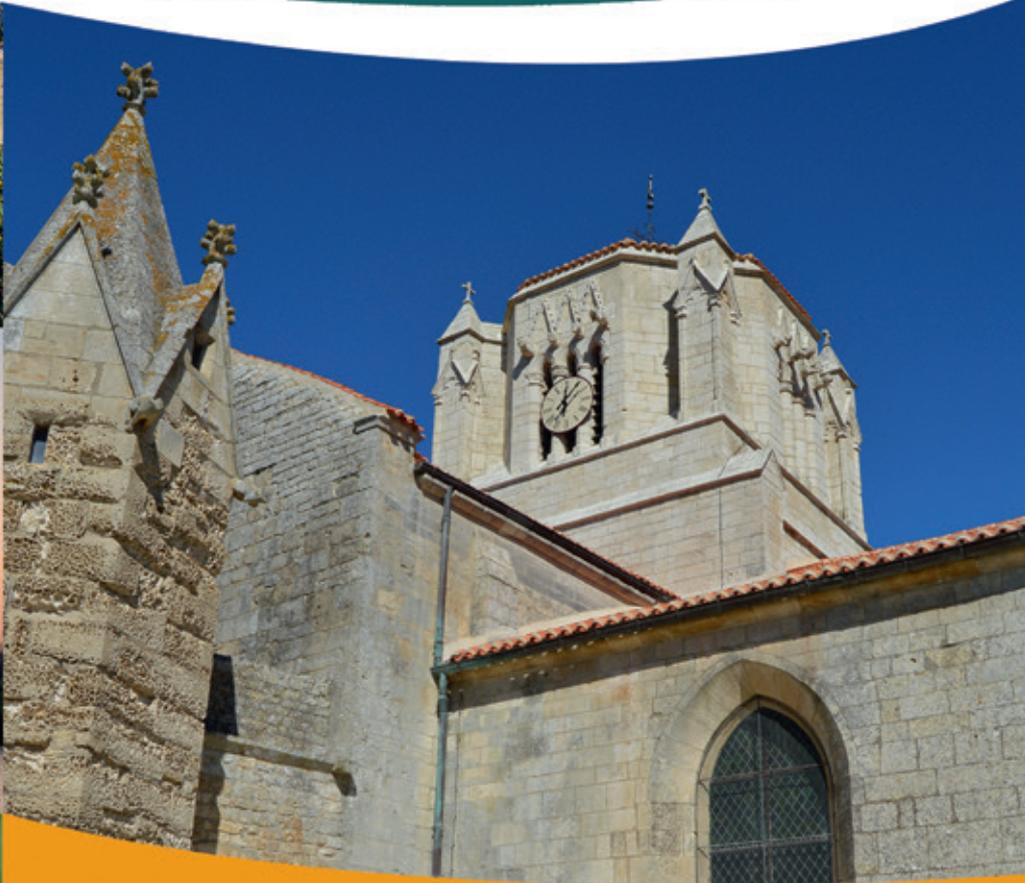


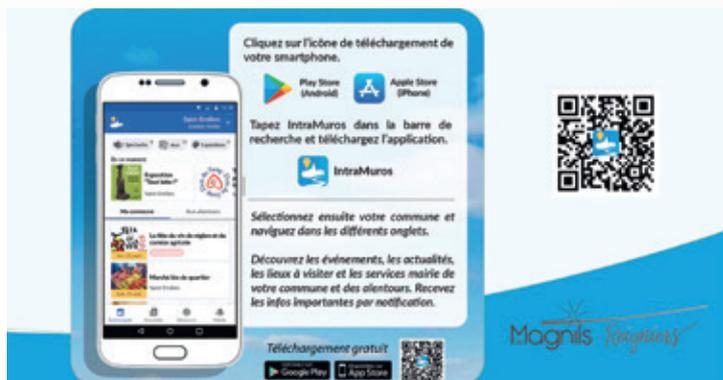


LES MAGNILS-REIGNIERS

Bulletin municipal 2022




Les Magnils - Reigniers



INTRAMUROS : UNE APPLI POUR LES MAGNILS-REIGNIERS !

L'application mobile IntraMuros a pour vocation de renforcer la communication et le lien social dans la commune via le téléphone portable.

Vous pourrez ainsi être informés, alertés en temps réel par le biais de notifications. (Arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, informations intercommunales, manifestations, signaler un problème...)

Son installation est gratuite et sans inscription. Vous pouvez à tout moment activer ou désactiver certaines notifications.



Mairie - 16, rue de l'Église
85400 Les Magnils-Reigniers
Tél. : 02 51 97 76 04
Email : mairie@lesmagnilsreigniers.fr
[f /lesmagnilsreigniers](https://www.facebook.com/lesmagnilsreigniers)

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi : 9h à 12h30
Mardi : 9h à 12h30, 13h30 à 18h
Mercredi : 13h30 à 17h
Jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30, 13h30 à 17h

Informations Municipales	p. 2
Le mot du Maire.....	p. 3
Finances - Budget 2021	p. 4-5
Réalisations de 2021	p. 6-7
Environnement - Vivre ensemble	p. 8-10
Tarifs communaux	p. 11
Urbanisme	p. 12-13
Etat civil	p. 13
Elections - France Services.....	p. 14
Démarches administratives - Recensement citoyen obligatoire.....	p. 15
Adresses utiles	p. 16-17
Vie municipale 2021 en photos	p. 18
Informations diverses	p. 19
Informations scolaires	p. 20
Ecole publique	p. 20-21
Service de lecture itinérante - Scolaire et périscolaire	p. 22
APE	p. 23
Informations sociales et associatives	p. 24
CCAS - ADMR	p. 24
Mission Locale - Multidanses	p. 25
Gym volontaire	p. 26
Multisports - Club de l'amitié	p. 27
ASMC	p. 28
Bad-tennis magnilais - Magnils-reigniers handball.....	p. 29
SLIP - Les Aubraies.....	p. 30
Les archers de la Chouannerie - Energie interne du Taï chi chuan.....	p. 31

NUMÉROS D'URGENCE

15
SAMU

18
POMPIERS

17
POLICE

112
APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

116 117
MÉDECINS DE GARDE



Chères Magnilaises, Chers Magnilais,

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous adresse ainsi qu'à vos proches nos vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2022 !

Comme la précédente, l'année qui s'achève restera à jamais marquée par la pandémie de la COVID-19.

Certes, l'arrivée des vaccins nous a permis d'espérer un retour à une vie meilleure mais les nouveaux variants nous rappellent que le combat est encore loin d'être gagné.

En attendant, nous devons continuer à être vigilants afin de protéger les plus fragiles d'entre nous.

Alexandra Maire est notre nouvelle secrétaire générale et Baptiste Guermeur ainsi que Laurent Poreille ont intégré notre service technique.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal qui, une nouvelle fois, a fait preuve d'une très forte capacité d'adaptation pour assurer nos missions de service public.

Je souhaite également remercier très sincèrement nos associations qui ont repris leurs activités et qui ont organisé, dès que les conditions le permettaient, des manifestations recréant ainsi du lien social qui nous fait tant défaut depuis de nombreux mois.

Malgré le contexte, vous constaterez à la lecture de ce bulletin que votre équipe municipale est parvenue à mener de très nombreuses actions en 2021.

Je pense plus particulièrement à la première phase du réaménagement du bourg de Beugné L'Abbé avec la création d'un espace de vie locale et d'une halle couverte, aux aménagements des rues de la Traverse, de l'Orbrie et des Lapins, à la création d'une aire de jeux, d'un parcours sportif et d'un skate park sur proposition du nouveau Conseil Municipal des Jeunes ou encore à la création d'une piste cyclable en lien avec la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

L'année qui débute devrait notamment nous permettre de poursuivre la transformation du bourg de Beugné L'Abbé.

En effet, rue des Sables, des bâtiments seront déconstruits pour créer une voie de circulation qui rejoindra les nouveaux équipements situés rue de la Chapelle.

Un commerce de proximité sera implanté le long de cette nouvelle route.

Enfin, des aménagements de sécurité seront créés.

Plusieurs autres dossiers sont en cours ou en phase d'étude mais la flambée des prix qui touche de nombreux postes de dépenses nous impose la plus grande prudence afin de conserver des finances saines.

Cette inquiétude et beaucoup d'autres sujets devraient être abordés dans les prochaines semaines à l'occasion des élections présidentielles et législatives. Au-delà des convictions de chacun et dans le respect des opinions de tous, ces 2 scrutins majeurs seront surtout l'occasion d'échanger et de débattre pour construire une société meilleure pour les générations futures.

Je vous renouvelle nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Nicolas Vannier

Maire des Magnils-Reigniers

1^{er} Vice-président de Sud Vendée Littoral
en charge des finances

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Quand la commune encaisse 100 €, cet argent vient de...

Dotations de l'État	38 €
Impôts et taxes	35 €
Locations et produits divers	12 €
Excédent de l'année 2020	15 €

TAXES COMMUNALES 2021

Suite à la réforme de la taxe d'habitation

Taxe Foncier Bati : 32,86%
Taxe Foncier non-Bati : 38,14%

OÙ VA L'ARGENT ?

Quand la commune dépense 100 €, cet argent va...

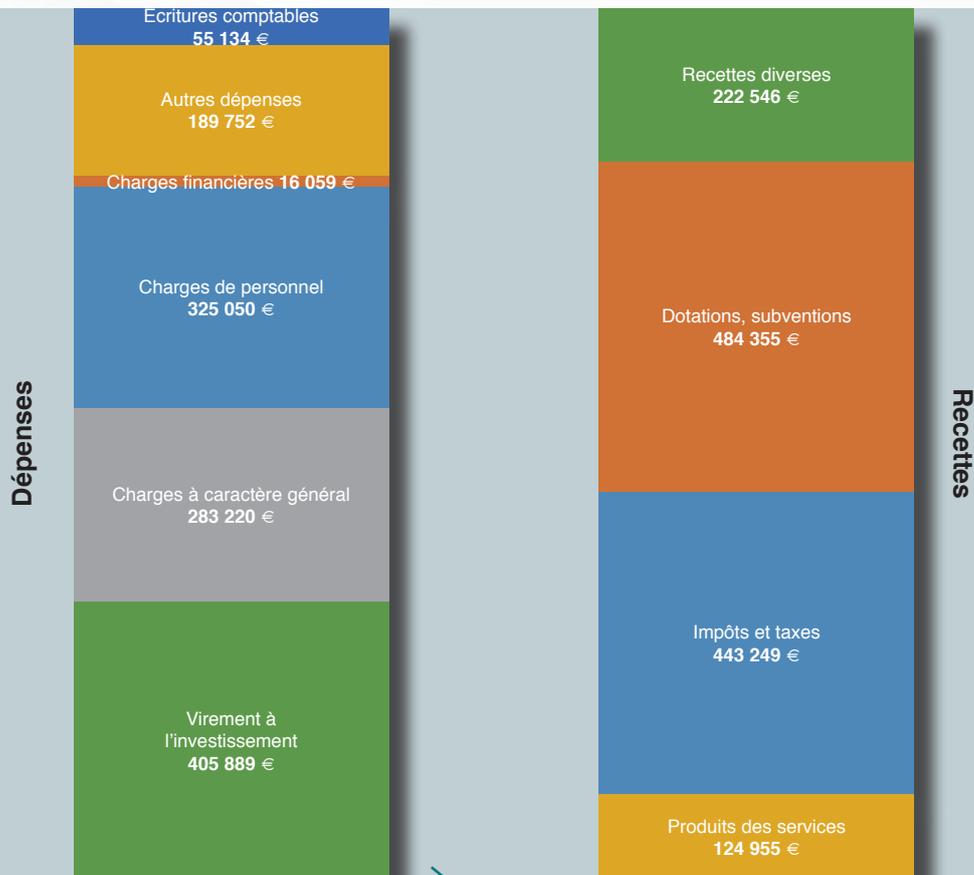
Charges à caractère général <i>(voirie, EDF, entretien, ...)</i>	22 €
Atténuation de produits	5 €
Charges de personnel	25 €
Charges de gestion courante <i>(subventions, indemnités élus, ...)</i>	8 €
Charges financières <i>(intérêts d'emprunts)</i>	1 €
Virement à la section d'investissement	32 €
Divers	6 €

INVESTISSEMENTS 2021 (TTC)

OBJETS CONCERNÉS	MONTANTS
Achat Maison rue des Sables	81 200 €
Batiment scolaire - peinture	4 302 €
Effacement réseaux rue du Moulin Beugné L'Abbé	55 600 €
Aménagement Plaine des sports	83 977 €
Piste cyclable	23 148 €
Achat camion service technique suite vol	23 112 €
Achat outillage	2 123 €
Equipement numérique école élémentaire	5 000 €
Mobilier école maternelle	1 498 €
Armoire réfrigérée restaurant scolaire élémentaire	1 910 €
Travaux espace de vie locale	347 744 €
Travaux voirie centre bourg	335 712 €
Frais d'études rénovation de l'annexe école élémentaire	6 000 €
TOTAL	971 326 €

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

ESPACE DE VIE LOCALE

Construction
de la halle



Déconstruction
de la chapelle



La nouvelle place



La halle



Espace de vie locale

PLAINE DES SPORTS



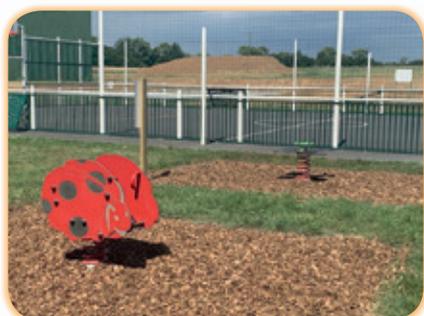
Inauguration 14 juillet



Parcours sportif



Rampe skate



Jeux



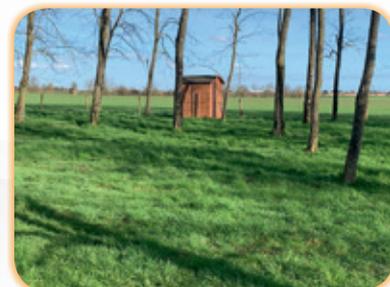
Toboggan



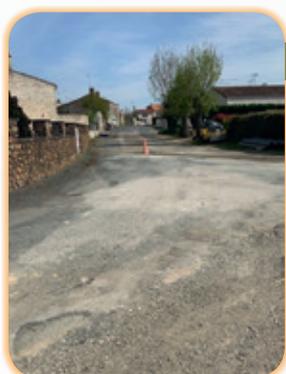
PISTE CYCLABLE BEUGNÉ SALLE OMNISPORTS



ECOPÂTURAGE RUE DU POTIRON



RÉALISATIONS SUR LES RUES DU CENTRE BOURG

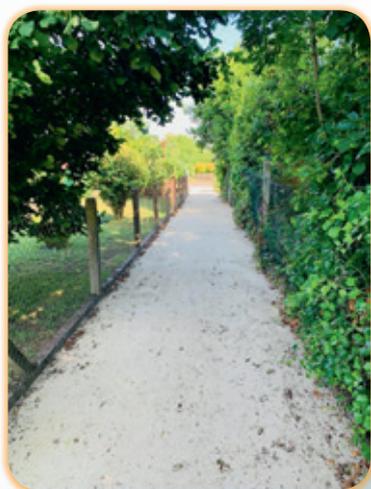


Rue de l'Orbie



[début des travaux]

[fin des travaux]



Venelle entre les
rues des Lapins
et de la Traverse

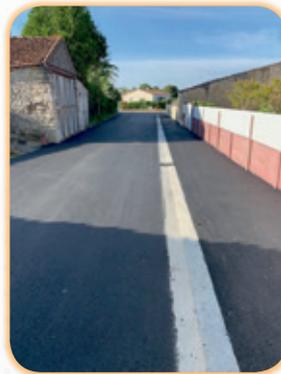
Rue du Chaffaud
[début des travaux]



Rue de la Traverse



[début des travaux]



[fin des travaux]



Rue des Lapins

PACAGE COLLECTIF

La mise à l'herbe du cheptel dans le marais communal a eu lieu le 15 avril 2021. 138 génisses de 6 à 24 mois, 228 vaches de plus de 2 ans, appartenant à 7 éleveurs ont investi les prairies.

Durant toute la période de pâturage, tous les lundis, un travail de surveillance est réalisé par des écopasteurs.

La réouverture du pacage collectif aura lieu, comme tous les ans, à la mi-avril 2022.

Rappel sur les conditions d'accès au communal des Magnils-Reigniers :

- **Durant toute la période de pacage (de la mi-avril à la mi-décembre), merci de veiller à refermer les barrières à chaque passage.**
- **Ne pas laisser sortir les animaux du pacage ou les faire passer sur les parcelles riveraines.**
- **La circulation des véhicules à moteur est interdite sur le communal sauf pour les véhicules utilisés pour une mission de service de sécurité ou d'exploitation professionnelle.**

DIVAGATION DES CHIENS

Arrêté permanent 005 / 2021 du 23 avril 2021 relatif à la circulation et à la divagation des chiens.

Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur le territoire communal, et notamment celle des chiens : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics et privés de la commune y compris prés, bois et marais.

Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse ou de berger lorsqu'ils sont employés à l'usage auquel ils sont destinés, sous la direction de leur maître, les périodes de chasse étant fixées par arrêté préfectoral et les jours de chasse par le règlement de la société de chasse communale.

RÉALISATION D'UNE FRAYÈRE À BROCHET SUR LE COMMUNAL



Cet aménagement à proximité du canal du Booth Bourdin a été réalisé sur une parcelle mise à disposition par la commune.

L'établissement public du Marais Poitevin (EPMP) en partenariat avec la Fédération de Pêche de Vendée ont financé l'intégralité des travaux qui consistaient à retirer la végétation, reprofiler le terrain en pentes douces et recréer plusieurs entrées à la frayère.

D'une surface fonctionnelle d'environ 2 600 m² pour 2 742 € TTC, cette opération s'inscrivait dans le contrat de Marais de Luçon avec un financement à 80 % de l'Etablissement Public du Marais Poitevin (EPMP) et 20 % à la charge de la collectivité piscicole (AAPPMA « La Gaule Bretonne » et la Fédération de Pêche 85).

PASSERELLE SUR LE CIRCUIT DES CHARRIÈRES

Depuis son installation en septembre dernier par la communauté de communes Sud Vendée Littoral ce sont en moyenne 650 personnes par semaine qui empruntent la nouvelle passerelle en bois.

Vous êtes donc de plus en plus nombreux à découvrir notre patrimoine naturel exceptionnel !

S'agissant d'un environnement sensible, il convient de le respecter.

RAPPEL : Pour votre sécurité, les chiens doivent être tenus en laisse afin d'éviter toute confrontation avec les animaux présents sur le pacage collectif.

ÉCO-PÂTURAGE

Depuis février 2021, dans le cadre d'un projet écologique, la commune fait appel à l'éco pâturage pour l'entretien d'un espace vert de 4000 m² situé à la plantation d'acacias, rue du Potiron à Beugné-L'Abbé.

L'entreprise Damien Fonteneau, y a installé 4 moutons du Cameroun, espèce peu exigeante et robuste.

Un enclos et une cabane pour les abriter ont été réalisés. Ils sont abreuvés par un récupérateur d'eau pluviale. Les soins et la surveillance sont assurés par l'entreprise pour un coût d'environ 1 000 € pour un an.

Cette initiative expérimentale, permet d'éviter aux agents municipaux d'entretenir cette parcelle avec des engins thermiques, et présente également un gain de temps et une économie dans l'entretien du matériel.



ORDURES MÉNAGÈRES

Modification dans les collectes d'ordures ménagères :

Du 1^{er} janvier 2022 au 16 juin 2022 et du 22 septembre 2022 au 29 décembre 2022 : les sacs jaunes et les bacs d'ordures ménagères seront collectés, en alternance, tous les 15 jours (sacs jaunes semaines impaires, bacs d'ordures ménagères semaines paires)

Du 23 juin 2022 au 15 septembre 2022 : les bacs d'ordures ménagères seront collectés toutes les semaines, les sacs jaunes tous les 15 jours (semaines impaires)

Une question ? Contactez le pôle déchets de la Communauté Sud Vendée Littoral :
Tel : 02 49 58 00 99 (de 9h à 12h) ou par mail : dechets@sudvendeelittotal.fr

Restez informés sur la collecte des ordures ménagères via les alertes d'Intramuros.



Collecte des ordures ménagères :

le JEUDI (Sortez votre bac la veille)



Collecte des sacs jaunes :

semaines impaires le JEUDI (Sortez vos sacs jaunes la veille)

Les conteneurs poubelles sont mis à votre disposition gratuitement. Si vous n'en êtes pas pourvus, merci d'adresser votre demande en Mairie.

Chaque foyer disposant de son conteneur poubelle, nous vous rappelons que vous devez déposer vos sacs d'ordures ménagères dans votre conteneur et non dans celui de vos voisins.



Colonnes de tri « verres et papiers » :

Rue du Communal (en face du N°36), Rue des Cordes (en face du N°42), Rue de l'Eglise (en face du 50 rue de l'Eglise) et à la déchèterie du Maingreau.

Horaires d'ouverture de la déchèterie du MAINGREAU :

Du 1^{er} OCTOBRE au 31 MARS :

Le Lundi de 9h00 à 12h30, fermée l'après-midi et du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

Du 1^{er} AVRIL au 30 SEPTEMBRE :

Le Lundi de 9h00 à 12h30, fermée l'après-midi et du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

La déchèterie est fermée le dimanche et les jours fériés.

CLASSEMENT DES VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Un classement qui ne fait que confirmer ce que les Magnilais savent déjà : Notre commune est classée en deuxième position des villages de Vendée de 500 à 2000 habitants où il fait bon vivre.

(Position nationale : 780 sur 11 208 communes de 500 à 2000 habitants)



DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est donc tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux.

Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie. (Formulaire disponible en mairie ou sur www.service-public.fr)

Références : Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à l'influenza aviaire et Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire.

BRUITS DE VOISINAGES

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, merci de respecter les plages horaires indiquées ci-dessous :

Arrêté préfectoral du 12 juillet 2013	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dimanche et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7h à 20h	8h à 19h	INTERDICTION (Sauf urgence ou dérogation du Maire)
Appareils sonores de protection des cultures (Sans excéder 3 semaines)	7h à 21h	8h à 21h	8h à 10h et 18h à 20h
Appareils de bricolage, de jardinage, appareils électriques compris	8h30 à 12h et 14h à 19h30	9h à 12h et 15h à 19h	10h à 12h

BRÛLAGE DES DÉCHETS



Le code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises, en prévention des impacts sur l'environnement.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle **L'INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE** des biodéchets et interdit la vente de matériel d'incinération. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes

Attention ! Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 4^e classe, soit 750 € (article R 541-78 du code de l'environnement).

SALLE CULTURELLE

PARTICULIERS	du 01/05 au 30/10	du 31/10 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 310 €	Week-end et jours fériés 340 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 410 €	Week-end et jours fériés 440 €

CAUTION 600 € et 1000 € pour la sono ou le vidéoprojecteur, possibilité de louer en plus la sono 30 € et/ou le vidéoprojecteur 30 €.

Descriptif : 180 m², 160 places en repas ou 180 personnes en spectateurs.

PETITE SALLE

PARTICULIERS	du 01/05 au 30/10	du 31/10 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 170 €	Week-end et jours fériés 200 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 245 €	Week-end et jours fériés 275 €

CAUTION 600 €

Descriptif : 49 m², 40 personnes maximum.



La partie tisanerie est équipée d'une chambre froide et d'un lave-vaisselle. Elle ne comporte aucun moyen de cuisson. Le mobilier (tables et chaises) est compris dans le prix de location. La commune ne dispose pas de vaisselle.

Pour plus d'informations contacter le secrétariat de mairie.

CIMETIERE

Terrain :	Concession trentenaire le m ²	54 €
	Concession cinquantenaire le m ²	96 €
Columbarium :	Concession trentenaire	586 €
	Concession cinquantenaire	904 €
Cavurne :	Concession trentenaire	320 €
	Concession cinquantenaire	426 €
Jardin du souvenir :	Dispersion des cendres.....	33 €

MOBILIER

TABLES : (3 m x 0,76 m, avec 2 bancs par table) CAUTION 110 €

Commune : 1^{ère} table 11 €, à partir de la 2^{ème} : 6 € chaque.

Hors commune : 1^{ère} table 15 €, à partir de la 2^{ème} : 9 € chaque.

CHAISES : (monobloc plastique) CAUTION 110 €

Utilisateurs commune uniquement : lot de 10 à 11 €, lot de 20 à 15 €, lot de 30 (maximum) à 19 €.

- » Permis de Construire : **27**
 - Maisons individuelles : **13**
 - Préau : **1**
 - Garages : **5**
 - Dépendance : **1**
 - Bâtiment professionnel : **3**
 - Extension : **3**
 - Parking en ombrières : **1**
- » Déclarations Préalables : **56**
 - Piscines : **5**
 - Clôtures : **13**
 - Abris de jardin : **1**
 - Photovoltaïques : **6**
 - Vérandas : **2**
 - Auvent / Préau : **4**
 - Modifications d'aspects extérieurs : **14**
 - Garage : **1**
 - Démolition / Agrandissement : **1**
 - Divisions parcellaires : **4**
 - Terrasse : **1**
 - Transformateur électrique : **2**
 - Abri piscine : **1**
 - Réhabilitation : **1**
- » Certificats d'Urbanisme : **67**
(60 CUa d'informations, 7 CUb opérationnels)
- » Déclarations d'Intention d'Aliéner un bien : **44**
- » Droit de préférence : **1**
- » Arrêtés de Circulation : **42**
- » Arrêtés d'Alignement : **33**
- » Arrêtés Utilisation du Domaine Public : **23**

DE NOUVELLES RUES SUR LA COMMUNE

3 nouvelles voiries dans le lotissement privé « Les Musiciens » sur le bourg des Magnils :

- La rue des Mésanges
- La rue des Moineaux
- L'impasse des Rouges Gorges

1 nouvelle voirie pour desservir les 13 logements locatifs Vendée Logements sur le bourg des Magnils :

- La rue Deschamps

Création d'un îlot pour desservir plusieurs parcelles au croisement de la rue Georges Normandin et de la rue du Communal sur le lieudit de Beugné l'Abbé :

- Îlot « La Paye »

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La carte interactive proposée par Vendée Numérique peut vous permettre de suivre les calendriers de déploiement de la fibre optique, commune par commune et zone par zone :

<https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr>

RÉVISION GÉNÉRALE N°1 DU PLU DES MAGNILS REIGNIERS

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune Les Magnils-Reigniers a été engagée en 2018 par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et la Commune de Les Magnils-Reigniers. Le document d'urbanisme en vigueur a été adopté en février 2008 et nécessite d'être révisé afin d'intégrer les évolutions législatives récentes.

Du 6 septembre au 9 octobre 2021, une enquête publique a été organisée sous le contrôle d'un Commissaire enquêteur nommé par le Tribunal administratif de Nantes. Pendant une durée de 34 jours, le public a pu s'exprimer sur le projet de PLU. Sud Vendée Littoral, en lien avec la Mairie, analyse actuellement les différentes remarques et propositions de la population. Sous réserve de respecter la réglementation en vigueur et la philosophie du projet du document d'urbanisme, celles-ci seront intégrées au PLU avant son approbation prévue pour début 2022.

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC



Les personnes ou entreprises souhaitant réaliser certains travaux ou occuper temporairement le domaine public, doivent obtenir au préalable une autorisation de voirie délivrée par le Maire ou le Président du Conseil Départemental pour les Routes Départementales (RD 44, RD 50 et RD 949).

Sont notamment concernés les travaux pour création d'un branchement à un réseau public, pour pose de buses ou création d'un bateau (abaissement du trottoir afin d'accéder à sa propriété), pour modification de la structure du trottoir ou de l'accotement, pour stationnements divers (Benne à gravats, pose d'échafaudage, matériaux ...)

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Par arrêté du Maire en date du 11 octobre 2021, le stationnement de tous les véhicules est interdit sur la RUE DU COMMUNAL, en dehors des emplacements matérialisés sur la voie à cet effet.

Vous pouvez également stationner vos véhicules sur les parkings récemment créés rue du Communal et rue des Pèlerins.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux petits Magnilais : Alice, Adèle, Cassie, Élio, Emy, Julia, Matis, Taïna, Talia.



MARIAGES

Mme Ghyslaine POUPONNOT et M. Pascal BOURREAU
Mme Valérie LANGLADE et M. Loïc BENETEAU
Mme Patricia COUTURIER et M. Christophe MINIER
Mme Camille TARDET et M. Olivier BRAVARD
Mme Annaelle VALLION et M. Jérémy COTTINEAU
Mme Adeline BOUAZIZ et M. Jonathan CALABRESE

DÉCÈS

Mme Josette BRARD, M. Alain COUTURAUD, M. René BEDON
M. Hubert BASTARD, M. Jean-Luc SOULARD, M. Jean-Jacques ROJAN
M. James RUCHAUD, M. Jean-Louis PRINTEMPS, M. Jean-Claude MASSÉ
M. Edmond UYSAL, M. Michel LAURENT, M. Patrick ARDOUIN
Mme Thérèse PERCOT, M. Pascal BOURREAU, M. Daniel HAUWEL



CALENDRIER ÉLECTORAL 2022

Les dates de l'élection présidentielle et des législatives :

Élection présidentielle : dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour / dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Élections législatives (désignation des 577 députés) : dimanches 12 et 19 juin 2022

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin. Pour pouvoir voter à l'élection présidentielle, vous pouvez donc vous faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au VENDREDI 04 MARS 2022.

Cette inscription peut se faire soit auprès du secrétariat de mairie, soit via un compte service-public.fr ou via France Connect.

Il vous sera demandé votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Ne pas utiliser de sites internet privés.

VOTE PAR PROCURATION

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Le mandant devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. Votre numéro national d'électeur (NNE) figure sur votre carte d'électeur. Il est unique, propre à chaque électeur et stable dans le temps. Il est composé de 8 ou 9 chiffres le plus souvent. (Ne pas le confondre avec le numéro d'ordre qui lui n'est pas unique et peut évoluer dans le temps et est composé généralement de 4 chiffres maximum)

Vous pouvez également trouver votre NNE ou vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

FRANCE SERVICES à Chaillé les Marais



À l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices de France Services sont à votre disposition pour vous informer, vous orienter vers le bon interlocuteur ou vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne en toute confidentialité (dans les domaines de l'emploi, la santé, le logement, la famille, la mobilité, les droits, les démarches pour les pièces d'identité ou les cartes grises et permis de conduire...)

L'utilisation des outils informatiques peut se faire également en libre accès, ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuse sont mis à votre disposition.

France Services accueille également des permanences hebdomadaires / mensuelles sur rendez-vous telles que la Mission Locale, la conciliatrice de justice, le conseiller mobilité de l'atelier Méca Sud Vendée, l'Adile 85, la juriste du CIDFF, la travailleuse sociale de la CAF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP afin de conserver la proximité des services avec les usagers.

43 bis rue du 11 novembre
85450 Chaillé les Marais

Tel : 02 51 56 70 88
06 31 90 67 53

Du lundi au vendredi :
8h45/12h15 13h00 /16h30

franceservices@sudvendeelittoral.fr

France Services se déplace aussi en itinérance dans certaines communes sur le territoire du Sud Vendée Littoral (à la Caillère Saint Hilaire, à Mareuil sur Lay, à la Tranche sur Mer et à Saint Michel en l'Herm).

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous y réservent un bon accueil et répondront au mieux à votre demande.

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Cartes d'identité et passeports : Leur délivrance n'est possible que dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, avec une pré-demande en ligne :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Permis de conduire : Demande à déposer sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr.

Certificat d'immatriculation (cartes grises) : Demande enregistrée exclusivement de manière numérique, soit par l'utilisateur lui-même, soit par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé.

Pour réaliser vos démarches en ligne, et conserver un historique et un suivi de vos demandes, vous devez au préalable créer un compte usager sur le site Internet de l'ANTS ou créer un compte sur « France Connect ».

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** Enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Logos: République Française, Ministère de la Défense, SGA

Tout jeune Français de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser soit auprès de la mairie de son domicile ou en ligne sur www.service-public.fr

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Il est obligatoire de fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française. Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales. Vous pourrez ainsi voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Se munir des documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport), livret de famille à jour et justificatif de domicile.

À l'issue du recensement citoyen en mairie et après prise en compte par le Centre du Service National d'Angers, chaque jeune recevra un mail d'information l'invitant à créer un compte sur www.majdc.fr. Grâce au site, vous pourrez vous informer sur le contenu de la JDC, signaler un changement de coordonnées, changer votre date de convocation JDC, télécharger votre convocation ou votre attestation justificative.

Pour plus d'information contacter le Centre du Service National d'Angers par courriel : csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr
Centre du Service National et de la Jeunesse d'Angers
Quartier Verneau / 200, avenue René GASNIER / BP 14105 / 49041 ANGERS Cedex
Tél. 09 70 84 51 51

AGENCES – ETUDES

Immobilier

PROPRIETES-PRIVEES.COM - Denis BOURREAU
Tél. 06 16 23 25 23 - d.bourreau@proprietes-privees.com

CONSEILLER EN IMMOBILIER - Olivier KERDAFFRET
Tel 06 80 05 82 63 - olivier.kerdaffret@iadfrance.fr

BÂTIMENT

Carrelage, faïence

EURL Ludovic BORGET
Les Magnils Reigniers
Tél. 02 51 27 67 90
sarlborgetludovic@orange.fr

Electricité, plomberie, énergies renouvelables

SARL GUILBOT
ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 27 81 66 / 06 77 42 43 15
sarlguilbot@orange.fr

CB Plomberie
34 bis rue des Sables
Tél. 06 18 46 68 22 - cb.plomberie.85@gmail.com

Menuisier

7 EN BOIS - Fabien MANDIN
5, Rue du Solfège
Tél. 06 77 54 86 87 - sarl7enbois@orange.fr

Peintre

SARL PEINTRE GOUSSEAU
ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 56 20 53 / 06 86 55 78 18
samuel.gousseau@orange.fr

Plomberie, électricité, chauffage, travaux de bricolages

ALLO WILLO - Wilfried PASQUEREAU
26 rue de l'Eglise - Tél. 06 75 45 09 13

Plomberie, chauffage, ramonage, entretien de toitures

RENAUD Stanislas
La Barre
Tél. 06 12 36 11 63 - stanisl.renaud@orange.fr

Plomberie, électricité

MARCO - BERNIOT Marc
Tél. 06 43 22 65 67
marco-plomberie-elec@orange.fr

COMMERCES

Boulangerie pâtisserie

Boulangerie GOUSSEAU
Changement de propriétaire :
au 1^{er} janvier 2022 GOUSSEAU Quentin
34 rue des Sables, Tél. 02 51 56 67 29
Distributeur de baguettes : Place de la Mairie

ENTREPRISES

Abris de jardin et terrasses

ATLANTIC MOBIL HOME - ZA Les Grandes Ouches
Tél. 06 88 58 69 27

Gravure de vinyls à l'unité

G V U - Stéphane - 6 bis rue de l'Eglise
Tél. 06 38 29 36 58 - stephane@gravuredevinyls.eu
www.gravuredevinyls.fr

Laboratoire prothèses dentaires

SPPD GUERRY - ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 27 90 49

Maintenance installation froid

TECHNI FROID CUISINES – Samuel CAILLAUD
Tél. 06 75 68 15 84 - s.caillaud@technifroidcuisines.fr

Moulage résine

VENDEE MOULAGE POLYMERES - Pascal POUZIEUX
ZA Les Grandes Ouches - Tél. 02 44 39 50 15

Transporteur

Société POIREAU - ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 56 03 85 - contact@transports-poireau.fr

Travaux publics, assainissements, terrassements

Serge TEILLET - ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 97 70 76 - serge.teillet2@wanadoo.fr

ESPACES VERTS

Paysagiste

LES JARDINS D'ARBORESCENCE
ZA Les Grandes Ouches - Tél. 06 10 55 47 11

ESTHETIQUE

Coiffure

IMAGINATIFS COIFFURE - Catherine BOURON
ZA Les Grandes Ouches - Tél. 02 28 14 07 33

MEL COLOR - Mélanie
40 Rue des Sables - Tél. 02 28 14 06 79

Esthétique à domicile

INSTEMPS BIEN-ÊTRE - Maelwenn SAMOUËL
Tél. 07 87 36 99 01 - instemps85@gmail.com

Esthétique à domicile - Socio-esthéticienne

DOUCEUR D'ÊTRE - Charlotte MICHAUD
Tél. 06 80 68 62 45 - Douceurdetre.se@gmail.com

MECANIQUE AUTO

Carrosserie, peinture, pare-brise, optique

Jérôme MARTINEAU
ZA Les Grandes Ouches
Tél. 06 31 78 31 42

Garages

LA COLOMBE - Route des Sables
Tél. 02 51 97 78 60 - thierrycolombe@aol.com

GARAGE DES AUBRAIES - Ludovic POISSONNET
ZA Les Grandes Ouches
Tél. 02 51 97 07 88 - garagedesaubraies@orange.fr

RAINEREAU AUTOMOBILES - Nicolas RAINEREAU
ZA Les Nouelles - Tél. 06 79 53 95 65
Entretien – réparation de camping cars
ZA Les Nouelles - Tel 02 59 19 00 05

MULTISERVICES

Entretiens, rénovations, espaces verts

MILLE ET UN SERVICES - Frédéric FLEUTOT
15 rue de la Nicollière
Tél. 02 51 97 72 49 / 06 11 46 71 78
fleutot.services@orange.fr

BOULEAU Service Paysage – Jessica BECMEUR
Tél. 07 88 67 35 81 - bouleau.services85@gmail.com

Guérisseur d'animaux domestiques et de la ferme

Denis MORVILLEZ - 1 rue de la Musique
Tél. 06 69 79 16 66 - denis.morvillez@bbox.fr

ARTS – CULTURE – SPORTS

Magicien illusionniste

Dominique HERMANN - 83 rue des Sables
Tél. 02 51 56 97 40 / 06 83 77 42 45
dominiqueherman@free.fr

Show laser, ombres chinoises

Pierre HERMANN
Tél. 02 51 56 97 40 - www.pierrehermann.com

Spectacle familial / Jeune Public

Petit Pyl et Tropical Joe – (Pierre-Yves LAURGEAU)
Tél. 07 83 36 73 90 / contact@lamaisonpyl.com
www.lamaisonpyl.com

SANTE – AIDE A LA PERSONNE

Assistantes de vie, aide à la personne

Déborah CHOQUET
12 rue de l'Orbrie - Tél. 06 28 77 59 33

KATHY
Tél. 06 79 19 15 82 - katou_85@hotmail.fr

Cabinet de kinésithérapie

Samuel BOUVET - 17 bis rue de la Chapelle
Tél. 02 51 30 41 06 / 06 40 59 02 21

Psychothérapeute

Nicole MONTEILLET CANO
8 rue de Luçon - Tél. 02 51 97 76 42

Taxi

TAXI SOPHIE - Sophie BERLAND
2 rue des Cordes - Tél. 06 83 66 36 72

TOURISME

Chambres d'Hôtes - Gîtes

Michel THOMAS
58 rue de l'Eglise - Tél. 06 62 59 43 01

Henri WESOLOWSKI
54 Rue de l'Eglise - Tél. 02 51 97 79 17

Camping

La Clé des Champs
La Papotière - Tél. 02 51 56 29 06

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

AUDIGIER Audrey - 50 quater D rue de l'Eglise
MAM Doudous et Calinous
Tél. 07 86 99 77 17
mamdoudousetcalinous@gmail.com

AUVINET Patricia - 29 rue des Cordes
Tél. 06 47 91 26 27 - patricia.beaussire@orange.fr

BURGAUD Coralie - 27 rue des Sables
Tél. 06 66 02 35 82 - corali.burgaud@laposte.net

CHOQUET Joëlle - 48 rue des Sables
Tél. 07 67 79 20 50 - christophe.chocquet@gmail.com

DELANDE Sylvie
1 chemin du Chêne - Tél. 02 51 27 04 32

DESLANDES Dominique - 11 rue de l'Asphodèle
Tél. 02 51 56 91 56 - tatadomi@hotmail.fr

DEVINEAU Valérie - 11 rue Tessier Nau
Tél. 02 51 28 03 77 - ghost.com@orange.fr

FOCKE Sarah
16 bis rue Georges Normandin
Tél. 06 18 12 11 36 - martial.focke@orange.fr

FOUILLEUL Elise - 12 rue des Noisetiers
Tél. 06 60 48 93 76 - elise.faurie@gmail.com

GODET Lydie - 50 quater D rue de l'Eglise
MAM Doudous et Calinous
Tél. 06 72 54 12 43
mamdoudousetcalinous@gmail.com

PELLERIN Christelle - Le Moulin Raclet
Tél. 02 51 28 75 18 - daniel.pellerin0691@orange.fr

POIRAUD Stéphanie - 50 quater D rue de l'Eglise
MAM Doudous et Calinous
Tél. 06 70 02 55 00
mamdoudousetcalinous@gmail.com

SOUDANNE Agnès - 5 rue Tessier Nau
Tél. 02 51 28 06 77 - nouche85@wanadoo.fr

TARDET Arielle
21 rue de la Chapelle - Tél. 02 51 56 90 64

TERMEAU Julie
4 rue de l'Aubraie Ronde
Tél. 09 52 15 56 16 - denistermeau@hotmail.com

TOUVRON Véronique
19 rue Tessier Nau
Tél. 02 51 27 63 50 - touvron@orange.fr

VIE MUNICIPALE 2021 EN PHOTOS



Entrée des animaux
sur le communal (avril 2021)



Ecole élémentaire : départ
des CM2 pour le collège
(juillet 2021)



Inauguration de la Plaine des sports
(14 juillet 2021)



Conseil Municipal des
Jeunes (juillet 2021)



La Joséphine (octobre 2021)



Cérémonie
du 11 novembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Nicolas VANNIER

1^{er} adjoint : Jean-Guy JOUBERT : Urbanisme - Voirie - Patrimoine

2^e adjoint : Michèle FOEILLET : Affaires scolaires et culturelles

3^e adjoint : Patrick RENOUX : Finances - Communication

adjoint : Edwige LECARTEL : Affaires sociales - Sport - Vie associative

5^e adjoint : Joël TEILLET : Environnement

Conseillères et Conseillers Municipaux : Coralie BODIN, Nicolas BOUJU, Edwige BOURSEGUIN, Jean-Marc BOURSEGUIN, Sophie COTILLON, Michaëlle GOUNORD, Sandrine MARCHAND, Daniel MENUET, David MIGNON, Stéphane NICOLEAU, Julien REMAUD, Agnès SOUDANNE, Virginie THOMAS.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes composé de 13 conseillers a été élu en juillet 2021 pour 2 ans.

Composition du CMJ : Louis BOUJU, Inès BOURSEGUIN, Capucine BUTEAU, Clément GUERY, Gabin GRELIER, Lola MAUPIN, Zoé PREZEAU, Charlotte PUAUD, Lucien PUBERT, Nino POIRAUD, Lilou TAVANT, Juliette VANNIER et Sophie VENTROUX LAQUITTANT.

Nos jeunes conseillers se réunissent en mairie environ tous les mois, afin de proposer à leurs aînés des améliorations en matière d'aménagements urbains, d'échanger sur les besoins des jeunes Magnilais, de participer à l'organisation de cérémonies officielles, de travailler à la préservation de l'environnement.

Cette année encore, ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre par la lecture d'un poème et le dépôt de fleurs en mémoire des soldats Morts pour la France.

Ils sont également à l'origine de la création du skate Park et de l'aire de jeux à la salle omnisports, ils ont proposé les noms des nouvelles rues de la commune et travaillent actuellement sur le projet « un arbre, une naissance ».

LE PERSONNEL COMMUNAL

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre collègue et ami Lionel BATIOU, adjoint technique territorial, parti à la retraite au 1^{er} janvier 2022.

Service Technique : Anthony BERTHOMÉ, Laurent POREILLE, Baptiste GUERMEUR

Service Scolaire : Sandrine AMICHOT, Lydie BIRONNEAU, Véronique BOISSON, Sylvie DELANDE, Catherine HUVELIN, Céline LAFITE, Isabelle NICOLEAU

Service Administratif : Alexandra MAIRE, Valérie BÉNÉTREAU

SERVICE TECHNIQUE

Le nouveau camion benne de nos services techniques en remplacement de celui volé dans les ateliers municipaux en début d'année.



École élémentaire
21 rue des Pèlerins
Tél. 02 51 56 14 88



École maternelle
Charles Perrault
39 route des Sables
Tél. 02 51 56 14 68

L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BEUGNÉ L'ABBÉ

HORAIRES : 9h/12h – 13h30/16h30 / LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

ce.0851370c@ac-nantes.fr

L'école accueille 115 élèves pour cette nouvelle année scolaire, répartis en 5 classes sur les deux sites : deux classes à l'école maternelle Charles Perrault et trois classes à l'école élémentaire.

TPS/PS/MS	Catherine VILLATEAU	ATSEM : Sandrine AMICHOT et Sylvie DELANDE
MS/GS	Marion PILLAUD	ATSEM : Lydie BIRONNEAU
CP/CE1	Mathieu HAUDOST	
CE2/CM1	Angéline GOUIN et Mélodie CHAUVIN	
CM1/CM2	Amandine PICHAUD et Mélodie CHAUVIN	

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

A travers les différents éléments du programme, les élèves des écoles vont travailler tout au long de l'année de manière plus particulière sur les arts et l'environnement.

UNE ÉCOLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE



Comme l'an passé, les enfants ont participé au mois de novembre à une course solidaire. Cette année, les enfants ont couru pour l'association ELA. C'est un événement solidaire, sportif et éducatif, durant lequel les élèves se sont engagés et ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie qui ne peuvent plus s'en servir.

Pour les fêtes de fin d'année, les élèves ont participé à la confection des cartes de vœux distribuées aux anciens de la commune.

LE PROJET ÉCO-ÉCOLE



Les élèves des écoles travaillent sur le développement durable. C'est l'occasion d'apprendre à mieux connaître son environnement et son impact sur la planète à travers des activités scientifiques, artistiques et culturelles. L'école est fière d'avoir obtenu la certification éco-école en 2021 pour son engagement dans la réduction des déchets. Tous les élèves travaillent maintenant autour du thème de l'eau et de la réduction de notre consommation au sein de l'école.

En 2021, l'école a également obtenu le label européen E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) pour l'ensemble des actions menées avec les enfants. Ces actions ont permis aux élèves de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent et de comprendre le fonctionnement du marais poitevin. Ils connaissent désormais quelques gestes qui permettent de limiter la formation de CO2.





LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'école a été dotée par la municipalité d'un nouvel ordinateur et de deux vidéoprojecteurs interactifs. Elle était déjà équipée de tablettes et d'ordinateurs portables, ces nouvelles acquisitions permettent aux enfants comme aux enseignants de travailler dans un espace efficace, moderne et complet.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Tous les élèves de l'école élémentaire participent au "savoir nager" à la piscine de Luçon et bénéficient également des interventions sécurité routière, animées par Pierre Chabot.

Avec David Bodin, intervenant sportif à la communauté de communes, les élèves de cycle deux font de la Gymnastique et du Badminton à la salle Omnisports des Magnils-Reigniers.



Les enfants de cycle 3, participent également à des séances d'éducation musicale avec un intervenant et d'ateliers théâtre avec une association sur le temps scolaire.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre des APC les enseignants proposent des activités adaptées à l'âge de tous les élèves. Les élèves de l'école élémentaire peuvent participer à des ateliers scolaires en petits groupes afin de favoriser le plaisir d'apprendre. Les élèves de CM participent à la mise en place de scénettes dans le cadre d'un projet théâtrale.



LES SORTIES SCOLAIRES

Des sorties scolaires sont organisées tout au long de l'année en lien avec les apprentissages. Les élèves de l'école maternelle sont allés fabriquer du pain à la boulangerie de Beugné, ils ont également, en octobre, participé à un atelier autour de la poterie. Les élèves des classes élémentaires se rendront au salon du livre de Luçon et recevront, dans chaque classe, la visite d'un auteur ou illustrateur de littérature jeunesse.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Sur les temps périscolaires d'accueils et méridien, les élèves sont pris en charge par le personnel municipal. Des activités y sont proposées et font le lien avec les apprentissages scolaires. Les enfants sont sensibilisés au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Des ateliers manuels et artistiques sont organisés dans le cadre du marché de Noël ainsi que des activités littéraires avec le prix du jeune lecteur vendéen.



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe enseignante se mobilise tout au long de l'année pour la réussite de tous les élèves.

De nombreuses activités sont réalisées grâce au soutien de l'association de parents d'élèves de l'école de Beugné l'Abbé, de la Mairie des Magnils-Reigniers, et des parents d'élèves.

N'oublions pas les bénévoles de l'association Lire et Faire Lire, Christine et Pascale, qui viennent chaque semaine lire des histoires aux enfants.

UN GRAND MERCI À TOUS, NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE ANNÉE 2022

Pour les inscriptions ou pour tous renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice tous les vendredis sur le temps scolaire, jour de sa décharge, ou en dehors des heures de classe les autres jours.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

JUILLET 2021

Remise de diplômes, d'un livre et d'une calculatrice offerts par la commune aux élèves de CM2 qui quittent notre école communale pour intégrer le collège.

CANTINE TARIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Les repas sont servis en liaison chaude et sont préparés à notre cuisine centrale, rue de l'Église, par un chef de la société RESTORIA.

3,30 € le repas pour les élèves résidents sur la commune,

4,10 € le repas pour les élèves non-résidents sur la commune.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE TARIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Horaires de 7h30 à 8h55 et de 16h30 à 18h45.

Le matin :

- arrivée avant 8h15 : **2,10 €** (avec petit déjeuner)

- arrivée après 8h15 : **1,65 €** (sans petit déjeuner)

Le soir : le premier quart d'heure est gratuit, puis la première demi-heure est à 0,60 € avec fourniture du goûter. Les demi-heures suivantes sont à 0,55 €. Toute demi-heure commencée est due, le goûter est servi à partir de 16h45.

SERVICE DE LECTURE ITINÉRANTE

Le service de lecture itinérante propose des séances « bébé lecture », prochaine séance aux Magnils le vendredi 18 mars 2022 de 10h00 à 10h45 dans la salle culturelle des Magnils-Reigniers, réservation conseillée au 02 51 56 10 09 ou 07 61 23 75 88.

*Mon ami Pierrot, l'escargot :
histoires pour bébé*

Réservation conseillée

*Lectures
Comptines
Jeux de doigts*



Janvier 2022							Février 2022							Mars 2022						
lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6		
10	11	12	13	14	15	16	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
17	18	19	20	21	22	23	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
														28	29	30	31			

Sud Vendée Littoral - Médiathèques Sud Vendée Littoral - Tél: 02 51 56 10 09 / 07 61 23 75 88 - Mail: mediatheque@sudvendee.littoral.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est à retrouver en page 17, dans les adresses utiles, et sur le site : www.vendee-enfance.fr



Association des parents d'élèves APE

Tél. : 06 37 92 95 51

L'Association des Parents d'Elèves organise des évènements dans le but d'améliorer la vie des enfants à l'école de Beigné l'Abbé, spectacles, sorties extra-scolaire, cadeaux...

Cette association de membres volontaires a déjà commencé l'année en récoltant des bénéfices suite à

- la collecte de vêtements
- la vente de sapins
- la vente de calendriers 2022

Grâce à la contribution des parents, les enfants ont pu avoir de nouveaux jeux à l'école !

D'autres évènements sont à venir (si la situation le permet)

- Concours de pêche à la truite
- Vente de pizzas
- Kermesse

Aussi, nous avons toujours besoin de nouvelles idées alors n'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année !!

A bientôt !



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Le CCAS a pour rôle d'accompagner au mieux les administrés (tout public) de la commune dans leurs démarches administratives et/ou sociales.

Cette année, plusieurs personnes ont été orientées vers les services administratifs en fonction de leurs demandes : Nous avons aidé certaines personnes à confectionner des dossiers de demandes d'aide, nous avons orienté certains jeunes vers la Mission Locale, nous avons mis en place des services d'aide à domicile.

Le rôle du CCAS c'est aussi de maintenir une forme de veille sur les personnes les plus vulnérables en leur rendant visite régulièrement par exemple, de les aider à trouver une solution la plus adaptée à leur situation ou tout simplement d'avoir un contact.

Cette année 2021 ayant été encore une fois particulière du fait de la crise sanitaire, le CCAS n'a pas pu organiser le repas des seniors mais c'est avec plaisir que les membres du CCAS ont pu offrir, aux seniors l'ayant demandé, le colis de fin d'année.

Edwige LECARTEL, adjointe aux affaires sociales, peut vous rencontrer sur rendez-vous le vendredi en mairie.



Notre association locale ADMR du Pays né de la mer intervient sur votre commune.

Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Nos services sont éligibles à un crédit d'impôt de 50%.

Nos 30 salariés sont les piliers de notre association. Ils viennent en aide à 200 personnes. Grâce à notre réseau, ils peuvent bénéficier de formation (handicap, Alzheimer, petite enfance...) qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes 9 bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations.

La Covid 19 ne nous a pas permis d'organiser nos animations habituelles. Cette année nous avons malgré tout distribué à nos adhérents des parts de galette des rois, et des chocolats seront distribués pour Noël aux personnes aidées.

Si vous aimez faire de l'animation, nous recherchons des bénévoles pour trouver des idées et nous aider à distraire les personnes isolées. Vous pouvez venir nous rencontrer à notre permanence le mardi matin au 9 rue de l'église à St Michel en l'Herm ou contacter un de nos bénévoles :

Suzanne Petit : 06 76 28 33 49 / Chabot Dany : 06 31 48 64 80 / Tél. CDS (secrétariat) : 02 52 61 47 47
1 rue Denis Papin à Luçon / www.admr85.org / Facebook : ADMR Vendée Actualités



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SENIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON



Vous avez des jeunes dans votre entourage entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, la Mission Locale Sud Vendée est là pour eux ! Ils pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour :

- L'orientation ou réorientation : élaboration du projet professionnel, informations sur les métiers.
- L'accès à la formation : recherches et choix de la formation la plus adaptée.
- L'emploi : divers ateliers pour les CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accès à des offres d'emploi, partenariat avec les entreprises, présentation de CV et suivi des candidatures.
- La vie quotidienne : logement, santé, transport...



La Mission Locale, c'est aussi : la mobilité internationale, le Service Volontaire Européen, les droits et la citoyenneté, la Garantie Jeunes...

La Mission Locale Sud Vendée propose des permanences sur les communes de Nalliers, l'Hermenault, St Hilaire des Loges, Maillezais, La Châtaigneraie, Luçon, St Michel en l'Herm, L'aiguillon sur Mer, La Faute sur Mer, Chaillé les Marais, Mareuil sur Lay et Sainte Hermine.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02 51 51 17 57 ou contact@mlsv.fr
47 Rue André Tiraqueau 85200 Fontenay Le Comte



MULTIDANSES



Vous aimeriez mais . . .

N'hésitez plus, venez nous rejoindre, seul ou en couple, au club Multidanses.

Vous apprécierez l'ambiance conviviale et le plaisir de découvrir que vous êtes capable de bouger sur les musiques de danses que vous aimez.

Lieu : Salle culturelle des Magnils-Reigniers.

Horaires : Le mardi de 19h à 21h ouvert aux jeunes et adultes bachata, cha cha cha

Le mercredi de 19h à 21h Danses de salon (valse, tango, passo doble, baïon, cumbia . . .) et danses latinos.

Animatrice : Maryvonne Joly - Contact : 06 45 04 89 05



LA GYM VOLONTAIRE

des Magnils-Reigniers



La Gym Volontaire

des Magnils Reigniers

vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

Sport - Santé

Sport - Plaisir



Gym'Tonic

Mercredi 19h00-20h00

Tonifiez votre silhouette et défoulez-vous avec des activités chorégraphiées

Gym'Plurielle

Mardi 9h30-10h30

Gardez la forme avec des activités "santé et bien être" : coordination, enchaînement rythmé et renforcement musculaire

Sport - Détente



La Randonnée

Mercredi 9h30-10h30

Sur les sentiers de la commune en hiver, puis aux beaux jours, dans le marais

Gym'Douceur

Jedi 9h30-10h30

Profitez de ce cours adapté : souplesse, équilibre, respiration



Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre ! Venez découvrir nos activités en profitant de deux séances gratuites proposées par le club et bénéficiez du tarif réduit pour toute nouvelle adhésion.

Le club est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et Gym Volontaire.

Les séances de gym ont lieu à la Salle Omnisports des Magnils Reigniers et sont animées par Corinne Chincholle, Diplômée FFEPGV.

Pour tous renseignements, contacter Christine Fromentin, présidente, au 06 74 91 86 09.



MULTISPORTS ENFANTS

Cette année 60 enfants encadrés par nos deux éducateurs Cindy et Brice du FC2 Sud Vendée. Tous les mercredis ils pratiquent différents sports par cycle de 3 semaines, le tout dans un esprit de découverte et de loisir :

- 9h30 à 10h30 pour les 4/5 ans
- 10h30 à 11h30 pour les 6/7 ans
- 11h30 à 12h30 pour les 8/10 ans

MULTISPORTS ADULTES

La pratique de sports (basketball, ultimate, hockey, volley-ball, badminton, footsal...) se fait par cycle de 1 mois. Défolement garanti dans la bonne humeur, 38 adultes qui se répartissent sur 2 créneaux :

- Le mardi de 19h00 à 21h30
- Le mercredi de 20h00 à 22h00

Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter : multisportslesmagnils@gmail.com

Le Bureau du Multisports Les Magnils-Reigniers vous souhaite une Bonne Année 2022 !



LE CLUB DE L'AMITIÉ

En ce début d'année 2022, nous vous offrons les meilleurs vœux du club de l'Amitié des Magnils-Reigniers.

Nous continuons à nous distraire par toutes sortes de jeux à notre disposition.

Tous les retraités qui ont envie de s'amuser sont invités à venir nous rejoindre.

Ils seront les bienvenus, nous les accueillerons avec joie tous les jeudis de 14h00 à 18h00 à la petite salle des Magnils-Reigniers pour un après-midi joyeux et plein d'humour intercalé par un bon goûter.

Amitié à tous

ASSOCIATION SPORTIVE MAGNILS CHASNAIS



Une nouvelle saison a débuté au club de football des Magnils Chasnais, avec de nouveaux défis pour le club. Nous sommes heureux de vous retrouver au bord des terrains après ces deux dernières saisons compliquées.

Nous continuons à faire prospérer l'ASMC et nous sommes toujours prêts à accueillir de nouvelles personnes. Pour cette nouvelle saison le club est heureux de voir l'engouement toujours présent notamment chez nos jeunes. Cette saison nous pouvons compter sur une école de foot dynamique avec nos joueurs mais aussi de nombreuses joueuses tout cela orchestré par notre responsable Cédric CAILLON. L'école de foot se compose de catégories U6/U7 ; U8/U9 ; U10/U11. À la vue de l'augmentation du nombre de joueuses nous sommes très contents d'avoir pu créer une catégorie U11 féminine en collaboration avec l'USMTL.

Nos adolescents vivent bien aussi puisque grâce au groupement créé cette saison avec l'USMTL et Luçon nos joueurs continuent de fouler le terrain de Chasnais tout en gardant une licence ASMC. À ce jour nos jeunes évoluent en U14 élite et en U15 (D2).

Pour les séniors, 1 seule équipe en D4 qui se restructure avec l'arrivée de nouveaux joueurs et d'un nouveau coach diplômé déjà connu : Jérôme JAUNET. L'ensemble des joueurs est aussi content d'avoir pu participer lors d'un match dans le sud Vendée à SOLIFOOT, nouvel évènement afin d'aider la ligue contre le cancer à sensibiliser un large public à cette cause (photo ci jointe)

Nous retrouvons aussi cette saison des loisirs qui sont en train de se mettre en place. A noter aussi le retour d'un arbitre officiel, Guy BUTON, que nous remercions.

À ce jour le club vit bien et se restructure petit à petit avec l'aide des dirigeants, bénévoles, mairies et parents. Pour que tout continue de bien fonctionner nous vous attendons pour un coup de main quel qu'il soit.

Pour tout renseignement contacter :

- Clémence BOURRASSEAU : 06 59 33 95 10
asmcrougeetnoir@gmail.com
- Jérôme JAUNET : 06 87 29 04 14

A VOS AGENDAS

- Concours de belote : Samedi 19 février à Chasnais
- Concours de pêche : Samedi 19 mars à Chasnais

REJOINS NOUS
L'ASSOCIATION SPORTIVE
MAGNILS CHASNAIS
RECRUTE

JOUEURS/JOUEUSES
NÉ ENTRE 2008 ET 2016
JOUEURS SENIORS
BENEVOLES
POUR PARTAGER VOTRE PASSION
DANS UN CLUB FAMILIAL.

ECOLE DE FOOT
CEDRIC CAILLON : 06-50-89-75-42
SENIORS
JEROME JAUNET : 06-87-29-04-14
ASMAGNILSCHASNAIS.COM@GMAIL.COM



La saison 2020-2021 de badminton a de nouveau été une saison « blanche » suite à l'épidémie. C'est avec soulagement que nous avons retrouvé le chemin de la salle de sports pour cette nouvelle saison qui, espérons-le, sera entière.

Une partie des jeunes est revenue, essentiellement les garçons. De nouveaux pratiquants se sont joints à eux. Ils viennent jouer tous les lundis, de 18h15 à 19h45. L'apprentissage se fait sous forme d'exercices, de jeux et de matchs.

Les adultes viennent jouer les lundis et jeudis, à partir de 19h30. Les matchs en double sont privilégiés par la plupart des adhérents, ce qui permet de mélanger les niveaux et ainsi à chacun de progresser.

Nous avons engagé une équipe « hommes » en championnat (D4). Celle-ci est actuellement en tête de sa poule, avec en point de repère la montée en D3.

L'objectif pour la saison prochaine serait de créer une équipe mixte. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir lors des entraînements.

MAGNILS-REIGNIERS HANDBALL



Le Club de Handball des Magnils-Reigniers compte cette année pour la saison 2021/2022 3 équipes :

- Une équipe - 11 mixtes en entente avec le Club de Ste Hermine
- Une équipe Seniors Féminines
- Une équipe Séniors Masculins.

Les entrainements de l'Ecole de Handball se déroulent le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Les entrainements Séniors le mardi soir de 18h30 à 19h30 et le vendredi soir de 19h00 à 21h30.

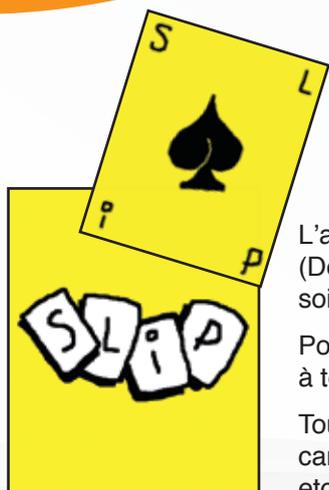
Venez encourager nos équipes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Contact Secrétaire : MALLARD Carole - Tél. : 06 62 84 02 59



SOCIÉTÉ LUDIQUE INDISPENSABLE DE PROXIMITÉ

SLIP



Adhère au SLIP !

L'association, qui avait repris en extérieur cet été avec des jeux de société en bois (Détanque, Kubbe, Papattes, Molky, etc...), propose à nouveau depuis cet automne des soirées conviviales autour de jeux divers et variés.

Pour l'instant, les adhérents se réunissent un vendredi soir par mois, mais restent ouverts à toute proposition selon les envies et disponibilités de ses adhérents.

Toujours au programme : organisation de soirées, après-midi de jeux de société, jeux de cartes, jeux de réflexion, jeux de plateau, jeux d'adresse en extérieur (à la belle saison), etc...

L'association est bien sûr aussi ouverte aux joueurs n'habitant pas la commune, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir faire un essai !

Pour tous renseignements : soslip85@gmail.com

Merci d'avance et à bientôt !

Sébastien



Pour plus d'informations,
contactez le 06 87 02 31 57

LES AUBRAIES AN MMXXI

Cette année suite aux conditions sanitaires les Aubraies et la société de chasse ont participé au ramassage des déchets sur la commune au mois de septembre avec l'aide de la municipalité, et à la participation de Leclerc. Nous remercions les habitants de la commune de leur participation sur cette matinée.

Aucune autre manifestation n'a pu avoir lieu cette année suite à la pandémie.

Sous réserve des mesures sanitaires, notre prochaine manifestation sera le Troc-plantes qui se déroulera le Dimanche 1^{er} mai 2022 de 9h00 à 13h30 sur le bourg de Beigné L'Abbé.

L'association des Aubraies a été créée en 1990, pour la préservation des marais et la conservation de ce milieu naturel.

Tous les membres de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Ramassage de
septembre 2021



2021 est une année particulière à plusieurs titres : elle est l'année du dixième anniversaire de la création du club, mais aussi celle où l'exercice de l'ensemble des sports a été plus que perturbé par les contraintes liées aux mesures sanitaires prises en raison de la COVID. Pour pallier à la longue période de fermeture des installations, la mairie des MAGNILS, nous a autorisé à bénéficier des infrastructures de la salle omnisports durant toute la période estivale, ce qui nous a permis de maintenir intégralement durant celle-ci les cinq créneaux hebdomadaires dont le club dispose, nous permettant de ne pas générer de nouvelles inactivités durant l'intersaison.

Néanmoins et malgré les aléas rencontrés durant la saison écoulée, la participation du club aux concours de tir 3D ayant pu se dérouler a permis de rapporter :

- 2 titres de champion catégorie senior 1 - arc de chasse
- 2 titres de champion catégorie senior 2 - arc de chasse
- 2 titres de champion catégorie senior 1 - arc libre
- Une 1^{ère} et une seconde place en catégorie junior - arc libre

N'hésitez pas à vous renseigner sur les modalités d'adhésion, le dispositif « pass-sport », prorogé jusqu'en février 2022, sur le système de prêt de matériel, et d'ores et déjà, vous pouvez, aux horaires indiqués ci-dessous et sur rendez-vous, venir découvrir notre sport.

Vous précisant que les créneaux de pratique nous étant octroyés par la municipalité restent identiques à la saison dernière et sont les suivants :

- le mardi de 21h00 à 22h30 : adultes
- le mercredi de 15h00 à 16h30 : catégories poussin à junior
- le mercredi de 18h00 à 19h30, le jeudi de 18h00 à 19h30, et le vendredi de 21h00 à 22h30 : adultes et juniors

Des démarches sont en cours afin d'ouvrir un pas de tir extérieur qui devrait voir le jour au mieux au printemps, et au pis-aller pour le début de saison 2022/2023. Il permettra des tirs conformes aux distances de compétition FITA.

En tout état de causes nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.



Contact :

06 82 44 73 07

archers.delachouannerie@orange.fr

ÉNERGIE INTERNE DU TAI CHI CHUAN



Les membres du bureau et les adhérents souhaitent aux Magnilaises et Magnilais une meilleure année 2022.

Ce sport est un art ancestral, n'hésitez plus, laissez votre curiosité prendre le pas sur cette discipline riche et positive pour le corps et l'esprit.

Lieu : salle culturelle, Les Magnils-Reigniers

Horaires : lundi de 19h15 à 20h30 et jeudi de 9h15 à 10h30 et de 10h45 à 12h15

Professeur : Monsieur Jean-Marc VELOT,
diplômé de la fédération française de Tai Chi Chuan et de l'école de Maître Georges SABY

Contact : Madame la présidente Sylvie VELOT
09 50 40 66 41 / 07 49 27 26 11 ou clubeit@hotmail.com

Pour vous permettre la découverte de cette discipline, l'association offre les deux premiers cours.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous recevoir.

太極拳

